

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

10 mars 2015

- **Point sur les effectifs**

L'école compte à ce jour 158 élèves, depuis le 02 septembre il y a eu : 9 radiations et 21 inscriptions, 6 le jour de la rentrée de septembre, 6 entre septembre et février et 9 depuis la rentrée de mars.

Nous avons 52 Petites Sections, 50 Moyennes Sections, et 56 Grandes Sections

Une information a été donnée aux familles pour anticiper au mieux les départs et proposer la structure pour l'année prochaine.

Il est prévu à ce jour compte tenu des informations que nous avons, l'arrivée de 50 Petites Sections, 52 Moyennes Sections et 47 Grandes Sections. Sur les 9 enfants attendus avec la création du lotissement « la châtaigneraie », seulement 5 se sont inscrits, il en reste donc 4 pour l'année prochaine ce qui porte l'effectif à 153 élèves. Les logements rendus vacants par l'accession à la propriété seront peut être reloués mais aucune certitude.

- **Prise en charge des enfants en difficulté**

17 enfants ont fait l'objet d'une demande d'aide auprès du RASED, 5 sont pris en charge.

Une quarantaine d'élèves de la PS à la GS ont été pris en charge par les enseignantes dans le cadre de l'APC 2 à 3 fois par semaine sur le temps du midi depuis la rentrée.

- **Budget et investissement pour l'année 2014**

Nous avons eu une subvention pour l'année de 8500€.

Nous avons dépensé près de 9 200 euros en sorties (Festival du cirque), spectacles (magicien, animation Légo et casse tête d'Alice), abonnements à des albums et revues, matériel pédagogique pour le décroisement scientifique, jeux pour la ludothèque de l'école, matériel pour la chorale (Une sono), et en matériel pédagogique.

La différence est financée par les dons pour la coopérative scolaire, les bénéfices des photos et de la fête de l'école.

- **La BCD**

Cela fait maintenant 3 ans que nous réaménageons la Bibliothèque de l'école, les livres ont tous été triés, le fond a été complété par de nouvelles collections, un nouveau système de codage accessible aux plus petits a été mis en place, les livres sont en cours d'être tous recouverts.

Un logiciel nous permet de scanner tous ces ouvrages pour faciliter la future mise en place de prêt au sein des classes.

- **Calendrier de fin d'année**

- Spectacle Rouge dans le cadre des Francos à la salle des fêtes de Porcheville pour tous les élèves de l'école le 27 mars.

- Le 07 mai 2015 dans le cadre de notre thématique sur le moyen âge l'école assistera à un spectacle burlesque à la salle des fêtes de la commune
- Le 08/06 sortie Roche Guyon PS/MS et MS
- Le 09/06 sortie Roche Guyon PS, GS et PS/GS
- Le 16 juin réunion d'information à destination des futurs PS avec visite de l'école.
- Comme l'année dernière nous organisons une matinée jeux courant juin.
- Le 23 juin exposition chorale sur le modèle de l'année dernière. Chorale sur le thème du moyen de 17h30 à 18h, puis porte ouverte avec expositions des travaux de tous les élèves.
- La fête de l'école : C'est ,cette année ,l'association des parents d'élèves qui organise ce moment festif. Elle se déroulera le samedi 27 juin.
- Le 30 juin spectacle / banquet médiéval des classes de PS/MS et MS

- **La réforme des rythmes**

Les équipes pédagogiques de la maternelle et de l'élémentaire se sont rencontrées pour faire un bilan des nouveaux rythmes appliqués sur l'école cette année. Voici nos constats :

- Avoir 3h30 de cours le mercredi matin est un temps trop long, notamment chez les petits qui, la dernière demi-heure, ont soit faim, soit envie de dormir.
- Finir à 14h30 le vendredi ne permet pas de mettre en place des activités de qualité et reste problématique pour l'organisation de la sieste des petits.
- La fatigue des enfants se fait ressentir dès le jeudi pour atteindre un « pic » le vendredi entraînant des difficultés de concentration et un énervement ou un épuisement important.
- Une augmentation accrue du taux d'absentéisme 10% le mercredi et 15% le vendredi, plus du double d'une année habituelle, n'est pas sans conséquence sur le suivi de la scolarité de certains enfants.

Plusieurs propositions sont étudiées. Au terme de l'analyse, deux structures retiennent notre attention et sont soumises au vote entre l'ensemble du personnel enseignant (maternelle et élémentaire) :

Choix 1 :

8h30 / 11h30 (y compris le mercredi) et 13h30/15h45 tous les jours.

Choix 2 :

8h30 / 11h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et 13h30 / 16h.

Le mercredi : 9h30 / 11h30

Le vote met en évidence que :

- 9 enseignantes sur 15 pensent approprié de travailler plutôt le mercredi que le samedi craignant un très fort taux d'absentéisme
- 9 enseignantes sur 15 préfèrent le choix n°2. En effet celui-ci laisse la possibilité aux familles qui le peuvent d'avoir une heure supplémentaire le matin pour réveiller tranquillement les enfants. Les autres familles côtoyaient déjà le centre de loisirs cela ne charge donc pas plus la journée de l'enfant.

Les enseignantes se disent que si la mairie souhaite vraiment mettre en place des TAP, on peut imaginer décaler l'horaire du mercredi matin de 10h à 12h (avec mise en place des TAP de 8h30 à 10h).

L'équipe municipale met en évidence que même avec un horaire décalé la mise en place du TAP le mercredi matin serait difficilement envisageable.

Les enseignantes rappellent qu'elles ont tout à fait conscience de la qualité du travail mené par la municipalité concernant le temps périscolaire mais préfèrent mettre le temps scolaire au centre de leur démarche et ne voit pas d'autres solutions.

Les parents d'élèves nous font part des résultats du sondage adressés aux familles concernant ces rythmes : un tiers des familles ayant répondu est favorable à une organisation similaire à celle de cette année, un tiers souhaiterait voir l'école se terminer à 11h30 le vendredi avec des TAP sur toute l'après-midi du vendredi et finir à 16h30 les lundis, mardis et jeudis et 11h30 le mercredi, et un tiers serait favorable à l'organisation souhaitée par les équipes pédagogiques, finir à 16h tous les jours et 9h30-11h30 le mercredi matin. Il est à noter que la majorité des familles de la maternelle sont favorables à l'organisation souhaitée par l'équipe pédagogique.

Quelque soit la structure retenue pour l'année prochaine l'ensemble des participants s'inquiète de la fatigue des enfants et de l'augmentation du taux d'absentéisme.

Un conseil d'école extraordinaire se tiendra le 31 mars afin de faire état de notre réflexion au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

La date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 16 juin 2015.
La séance est levée à 20h00.

Laure GRAVEZ La Présidente et secrétaire